ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Année 1948 - N°

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL ET DU MULET EN AUVERGNE

THÈSE
de Doctorat-Vétérinaire

présentée et soutenue publiquement
devant la Faculté mixte de Médecine et de pharmacie
de Toulouse

par

François BAYSSE

né le 6 janvier 1923, à Aurillac (Cantal)

JURY

Président..... M. CLERMONT
Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Assesseurs..... M. PONS
Directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.

M. DARRASPEN
Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.

AURILLAC
Imprimerie BONIS

1948

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL ET DU MULET EN AUVERGNE

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548928_0025

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Année 1948 - N° 3

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL ET DU MULET EN AUVERGNE

THÈSE
de Doctorat-Vétérinaire

présentée et soutenue publiquement
devant la Faculté mixte de Médecine et de pharmacie
de Toulouse

par

François BAYSSE

né le 6 janvier 1923, à Aurillac (Cantal)

JURY

Président..... M. CLERMONT
Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Assesseurs..... M. PONS
Directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.

M. DARRASPEN
Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.

AURILLAC
Imprimerie BONIS

1948

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Personnel Enseignant

	MM.
Directeurs honoraires	CUILLE MARTIN
Professeur honoraire	LECLAINCHE
Directeur	PONS

Professeurs

Chimie et Pharmacie	N...
Anatomie	FLORENTIN
Physiologie	N...
Anatomie Pathologique - Inspection des viandes	LOMBARD
Parasitologie	BRIZARD
Médecine	DARRASPEN
Chirurgie	LASSERRE
Pathologie du Bétail	BERTHELON
Maladies microbiennes	N...
Zootechnie	PONS

Agrégés

Anatomie	BENOIT
Médecine	FLORIO
Zootchnie	LADRAT
Chirurgie	PUGET

Chefs de Travaux

Chimie et Pharmacie	GODFRAIN
Pathologie du Bétail	TOURNUT

Assistants

Parasitologie	CHEYROUX

Cours complémentaire

Pisciculture et Maladies des Poissons	SECONDAT

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté en date du 10 Mai 1891 et du Conseil de l'Ecole en date du 13 Juin 1924).

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A LA MEMOIRE DE MA MÈRE,

En témoignage de ma reconnaissance
et de mon affection.

A MON PÈRE,

Qui, dans une vie de travail, a été et
reste pour moi le meilleur exemple.

A MA FEMME

A MES PARENTS

A MES AMIS

A NOTRE PRESIDENT DE THESE,

Monsieur le Professeur CLERMONT

Professeur d'Anatomie à la Faculté de Médecine de Toulouse

Officier de la Légion d'Honneur

Respectueux hommage pour le très grand honneur qu'il nous fait en acceptant la présidence de notre thèse.

A NOTRE JURY DE THÈSE,

Monsieur le Professeur PONS

Directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Chevalier de la Légion d'Honneur

Avec notre respectueuse reconnaissance pour la sollicitude qu'il nous a toujours témoignée.

Monsieur le Professeur DARRASPEN

Professeur de Pathologie Médicale à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Chevalier de la Légion d'Honneur

Qui nous a toujours accueilli avec la plus grande bienveillance. Hommage respectueux.

A MES MAITRES
DE L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE
DE TOULOUSE

A M. le Docteur-Vétérinaire J.-P. BAYLAC
Mon Oncle

Président de l'Ordre des Vétérinaires
de la Région de Clermont-Ferrand
Chevalier de la Légion d'Honneur

Il m'a appris à aimer cette profession qu'il a su si bien honorer. Mon désir est de le suivre sur la voie qu'il m'a tracée.

« *La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats... C'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre; qui sait même la prévenir; qui par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute; qui sert autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on le veut ; qui se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède et même meurt pour mieux obéir.* »

BUFFON.

INTRODUCTION

1. — *GENERALITES SUR L'ELEVAGE EN AUVERGNE*

Si, dans certaines vallées de l'Auvergne et la riche plaine de la Limage, la culture des produits végétaux s'avère rémunératrice et reste très en honneur, les populations animales et notamment l'élevage occupent encore une grande place, pour ne pas dire la première.

Mais, tandis que les ouvrages de vulgarisation aussi bien que les thèses spécialisées sont abondamment consacrés à l'élevage des belles races de Salers, Ferrandaise et d'Aubrac, presque rien n'a été dit sur l'élevage du cheval dans cette vieille province française. Et pourtant, malgré le développement actuel des réseaux routiers automobiles et des chemins de fer, et en dépit des nombreux avatars qu'elle a subis, la production chevaline reste toujours une richesse et l'objet de cette étude est précisément d'en faire connaître l'histoire, d'en préciser les conditions et d'indiquer les moyens les plus propres à son maintien et à son développement.

Nous laisserons donc de côté la production des bovins, ovins, caprins, porcins et volailles, pour nous occuper spécialement ici de l'élevage des chevaux et mulets.

Depuis bien des lustres on honore le cheval sur ces vertes montagnes où souffle un air pur. Déjà Sidoine Apollinaire vantait les Cavaliers Arvernes. « Il n'est guyères de lieux en ce royaume qui soient mieux faits pour ce faire », lit-on dans un mémoire hippique dressé pour l'Auvergne sous François Ier. Et lorsque, sous Louis XIV, il fut décidé de rétablir les Haras et l'élevage ruinés par les guerres et les désordres passés, la province fut spécialement encouragée.

Dans les lettres échangées de 1723 à 1730 entre M. de Brancas, lieutenant général des Armées du roi, directeur des Haras du Royaume et M. de la Grandville, intendant de la Généralité de Riom, nous relevons ces passages :

« ... que l'Auvergne abonde en pâturages excellents pour y élever de très bons chevaux fins et pour la troupe; que suivant le dénombrement qui vient d'être fait, il y a près de 12.000 juments et presque point de chevaux entiers pour les servir; enfin qu'il est de l'intérêt de l'Etat en général qu'il s'élève beaucoup de chevaux en Auvergne; les seigneurs de la cour y trouveront de quoi fournir leurs écuries pour la chasse, les officiers de guerre pour la remonte de leurs troupes. »

Ces traditions se sont perpétuées à travers les ans jusqu'à nos jours. Certes cette production chevaline a eu ses époques de prospérité, a évolué avec des courbes de succès variables, il n'en reste pas moins vrai qu'à l'heure actuelle elle existe et qu'elle montre sa vitalité.

2. — *L'AUVERGNE : TERRE DE RICHES PATURAGES*

Cet élevage se développe au grand jour sur ces pâturages qui font la richesse de ce pays. Si nous prenons une carte de cette région, nous sommes frappés par l'aspect tourmenté qu'elle présente. Quelques noms se détachent ; ce sont les Monts Dômes, les Monts Dores, les Monts du Cezallier, les Monts du Cantal qui se dressent au cœur du Plateau Central. Ils dominent de toutes parts un lacis de vallées qui telles de vastes tentacules s'éloignent dans toutes les directions. Ils forment au centre de la France une région nettement individualisée : leur sol volcanique est entouré de tous côtés par les terrains anciens qui constituent leur socle.

Cette montagne est un riche terroir : partout durant la belle saison le sol est recouvert d'un épais tapis d'herbage, prairies de fauche et pâturages s'étendent à perte de vue, laissant au voyageur une impression de fraîcheur et d'abondance. Le Cantalien Lintilhac avait qualifié tous ces pays volcaniques d'un mot « l'île verte. »

Le climat de l'Auvergne frappe par deux caractéristiques: la rudesse d'abord qui se traduit par des hivers rigoureux, plus ou moins enneigés suivant les régions, avec des écarts énormes de températures. Ensuite une forte pluviosité qui sévit principalement à la fin du printemps et au début de l'automne, avec parfois une épaisse cape de neige qui peut recouvrir le sol pendant plusieurs mois. Nous comprenons pourquoi les cultures sont aléatoires et pourquoi avec un sol riche et une humidité marquée l'Auvergne est essentiellement un pays d'herbage. « L'herbe pousse en effet avec une vigueur, une profusion qu'on ne trouve peut-être nulle part ailleurs en France. Gorgé d'une sève puissante le gazon surgit partout, sur les bords des routes et des chemins eux-mêmes, s'ils ne sont pas fréquentés, dans le creux des rochers... ».

Nous dirons encore que le minimum de nébulosité qui coïncide avec les fortes chaleurs, que la fraîcheur des nuits

même en plein été, que l'élévation du degré hygrométrique de l'air dès le crépuscule, que des sources multiples qui jaillissent partout sont autant de causes favorisant la pousse et la repousse de l'herbe.

On pourrait donc parler d'une vocation toute particulière qui a fait de ce pays de tous temps, un centre privilégié pour l'élevage. Pays voué à l'herbe l'Auvergne pratique depuis un temps immémorial l'élevage sur lequel son économie toute entière est fondée.

3. — *LES PRINCIPAUX CENTRES DE LA PRODUCTION CHEVALINE ET MULASSIERE*

L'Auvergne représente-t-elle vraiment une unité géographique telle que nous puissions nous livrer à une étude rigoureuse du problème que nous nous sommes proposés ?

L'ancienne province d'Auvergne occupait en gros les départements du Puy-de-Dôme ou Basse-Auvergne et du Cantal ou Haute-Auvergne. Dans cette étude, nous seront amenés à parler maintes fois du Dépôt d'Etalons d'Aurillac qui englobe dans sa circonscription la Haute-Loire, pays qui a une importance secondaire dans la production du cheval.

Les Monts d'Auvergne, vestiges du grandiose volcan désagrégé, semblent diviser ce pays suivant une ligne Nord-Sud. La région Ouest, largement ouverte, subit l'influence adoucissante des vents de l'Atlantique. Justement toute cette région, avec les riches plaines qui s'étendent le long des vallées

depuis Maurs, par Aurillac, Mauriac, Saignes dans le Cantal, vers Montel du Gélat, Herment, Pontaumur dans le Puy-de-Dôme, représente le berceau du demi-sang d'Auvergne, demi-sang anglo-arabe. C'est d'ailleurs là, sur cette longue barrière, que s'arrête l'aire d'influence de l'anglo-arabe vers l'Est, alors qu'on la retrouve si vive dans le Limousin.

Dans tout le reste du pays d'Auvergne, c'est le règne exclusif du cheval de trait, avec des poulains qui se vendent bien, et des mulets qui de tous temps sont venus en Auvergne. Voilà donc esquissé le plan de notre travail : après avoir étudié ce demi-sang d'Auvergne si mal connu, nous envisagerons la question du cheval de trait, puis celle du mulet ; enfin nous essayerons de voir quels sont l'orientation et l'avenir de ces productions, pour pouvoir dégager dans notre conclusion les points essentiels de cet élevage du cheval et du mulet en Auvergne.

CHAPITRE PREMIER

Le cheval de sang : demi-sang d'Auvergne

1. — FORMATION DU CHEVAL DE DEMI-SANG

L'ANCIEN TYPE INDIGÈNE

L'Auvergne et le Cantal en particulier ont toujours produit beaucoup de chevaux et la race auvergnate jouissait autrefois, et avant que l'Administration des Haras ne s'occupat de cette question, d'une réputation méritée.

L'ancien type indigène était celui d'un bidet osseux de petite taille mais rustique et énergique. D'après les relations de l'époque, nous pouvons en faire la description suivante : tête fine aux salières creuses avec un œil très vif, naseaux largement ouverts ; encolure un peu courte ; poitrail étroit mais poitrine très profonde ; le dos est soutenu ; la croupe légèrement avalée ; les membres impeccables et secs d'excellente qualité; la jambe est musclée; le genou large et bien articulé; le canon est lisse avec les tendons bien détachés. Dans l'ensemble le corps manque peut-être d'élégance, mais l'animal est vif, nerveux, solide, rustique et remarquablement endurant. L'animal accusait de la force.

Dans son traité de Zootechnie : « Les Equidés », Dechambre relate que les écrits de Huzard, Grognier, Magne et Richard du Cantal en témoignent :

« A l'époque où les voies de communication rendaient le roulage et l'emploi du carosse absolument impossible, il n'y avait pas de maison de quelque importance qui n'eut dans

son écurie 10 ou 15 de ces indispensables bêtes de selle robustes et au pied sûr. La création des routes amenant de nouveaux besoins et de nouvelles habitudes, on s'aperçut que le petit bidet montagnard excellent pour de longs trajets par monts et par vaux devenait complètement inutile avec le perfectionnement des voies actuelles. On chercha donc à le grandir et à lui donner plus d'ampleur. »

Ce type de jadis malgré toutes ses défectuosités dénotait une origine orientale. Les étalons employés depuis un temps immémorial avaient été des chevaux d'Orient ramenés à l'époque des Croisades.

Souvent, par la suite, les étalons employés furent des chevaux indigènes issus de ces premiers croisements. Ils confirmèrent la race dans le type et avec ses qualités. On sait qu'au début du XVIII[e] siècle, les étalons en service en Auvergne furent surtout des étalons originaires du Limousin, d'Espagne, d'Auvergne et de Normandie; il y avait aussi des chevaux Barbes, des Anglais, des étalons du Poitou, nous dit Claude de Sertiges, dans un procès-verbal de 1718. « Il semble qu'un double besoin ait longtemps persisté à se faire sentir, turcs, barbes, arabes, espagnols, ainsi que les chevaux d'Auvergne pour la plupart et les Anglais propageaient des chevaux de selle, aptes à la guerre, au manège, au voyage, au transport usuel des personnes, mais on demandait aussi pour le tirage et la voiture des chevaux plus grands, plus forts, c'est dans ce but qu'intervenaient en bien plus petit nombre encore normands, poitevins, chevaux allemands et danois. »

Par la suite, l'étalon indigène a été peu employé, pour la bonne raison que les éleveurs ont l'habitude de faire castrer leurs poulains à un ou deux ans, en vue de les présenter à la Remonte. Deux ou trois animaux, nés et élevés dans le pays, ont cependant fait la monte à Aurillac, après avoir été achetés à Toulouse par l'Administration des Haras. Leur production ne fut pas mauvaise. L'un d'eux était :

— *Dauvergne* : 1 2 s. a. a., né à Maurs (Cantal) fils d'un oriental : Banabak P. S. a., qui faisait partie de l'effectif d'Aurillac.

Faut-il que nous donnions un exemple de l'endurance légendaire et de la qualité certaine du cheval d'Auvergne ? Le fameux cheval blanc de Napoléon « Cantal » qu'il garda dix ans et avec lequel il fit toutes ses campagnes, était né à Mauriac, chez l'abbé Baduel, comme le veut la tradition.

INTERVENTION DES HARAS

Depuis Richelieu et Colbert, tous les gouvernements en France se sont préoccupés du perfectionnement des races chevalines, et c'est un édit de 1639 qui a tenté d'organiser une Administration des Haras entretenue par le Trésor royal. Supprimés par un décret de l'Assemblée Constituante du 19 janvier 1790, les Haras furent rétablis par un décret impérial en 1806 et réorganisés sous la Restauration.

Le 28 février 1806, M. L. de Méallet était nommé Directeur du Dépôt d'Etalons « établi dans le ci-devant couvent de la Visitation à Aurillac. » M. Filias, artiste-vétérinaire à Aurillac, est nommé artiste-vétérinaire au Dépôt. M. L. de Méallet, Commandeur de Fargues, figure en tête d'une liste où se sont succédés, depuis et jusqu'à ce jour, 34 Directeurs qui ont travaillé à l'amélioration des chevaux et mulets d'Auvergne. L'installation du Dépôt à Aurillac sera définitive en 1820, mais déjà en 1818, le premier Directeur pouvait déclarer : « Depuis la formation du Dépôt, malgré les difficultés et les contradictions, on a vu la production devenir plus belle qu'elle n'était, même avant la Révolution et être avantageusement remarquée à Paris et dans les écuries de Versailles. »

Sous l'influence des idées de ce temps, les dirigeants, mal inspirés au début, introduisirent des étalons anglais qui, en augmentant la taille des produits, diminuèrent la qualité de la membrure. En 1840, un des plus beaux reproducteurs du Haras « Fang », pur sang anglais, importé d'Angleterre, coureur de premier ordre, donne de mauvais résultats sur les juments auvergnates de l'époque. Un autre «Young-Reveller», excellent en Normandie, ne fit rien de bon.

Obtenu avec des soins délicats, le pur sang anglais ne pouvait trouver dans les montagnes d'Auvergne, où les poulains sont abandonnés dans les prairies par tous les temps, pluie, vent ou neige, les mille et une petites délicatesses qui lui sont nécessaires. Son emploi exagéré abatardit la race. L'élevage auvergnat ne réclamait pas un étalon aussi délicat.

Voici quelle était l'opinion de Richard (du Cantal) sur ce point :

« Sauf quelques très rares exceptions, le sang anglais n'a pas réussi et ne pouvait réussir en Auvergne. Il n'y a que

ceux qui, rapprochés de la race orientale, ont une conformation spéciale propre aux chevaux de montagne qui peuvent espérer quelques succès par leur emploi. Le cheval anglais en général est le produit de combinaisons les plus raffinées de l'élevage qui exige le plus d'esprit d'observation et de science en théorie comme en pratique..... »

Depuis, il faut le reconnaître, les Haras ont mis tout en œuvre pour conserver aux races leur intégrité d'origine ou pour les renforcer par des améliorations sages et réelles.

C'est ainsi que, malgré les guerres qui déciment les populations chevalines, le cheval auvergnat s'est peu à peu refait et même amélioré, avec une diminution de ses défauts. Il y a longtemps déjà que les carossiers normands et vendéens figurent ou ont figuré à l'effectif du dépôt d'Aurillac. S'ils n'ont pas toujours réussi à améliorer les chevaux d'Auvergne, ils ont pu accroître la taille sans donner cependant de la qualité aux membres. On trouve encore des origines normandes chez quelques chevaux ou juments présentés dans les concours de la Circonscription.

Bien que résultant d'un croisement, c'est l'Anglo-Arabe qui semble avoir le mieux réussi avec les juments auvergnates. On lui a reproché d'être un métis, c'est-à-dire un produit dont les attributs mixtes participent de leur double origine, en se rapprochant davantage de l'un ou de l'autre, selon que l'un des parents aura prévalu dans l'acte de génération. Mais une fois de plus il ressort qu'il s'avère excellent reproducteur. Et il devient un améliorateur d'autant plus puissant qu'il a des relations plus intimes de nature et de climat avec les individus sur lesquels il opère. Le pur-sang anglo-arabe donne de la taille et de l'ampleur à ses produits : les poulains annoncent des forces, profitent et arrivent à l'âge adulte bien supérieurs à ceux issus d'anglo-normands par exemple, sous le rapport de l'énergie, de la vigueur et de la motrocité. Dans le Centre et le Midi, d'ailleurs, il serait vain de vouloir grandir ou transformer par d'autres agents une race confirmée dans ses aptitudes natives ; ce serait perdre son temps et son argent, et plus grave encore perdre la race elle-même.

Parmi le grand nombre des étalons qui contribuèrent à fixer le type du cheval de demi-sang d'Auvergne, nous retiendrons quelques raceurs dont les produits de qualité étaient presque tous achetés par les Remontes militaires. Sans remonter très loin, nous citerons les étalons dont les noms suivent :

— *Eros*, P. S. a. a., né en 1885, par Silvio P. S. A. et Emérite P. S. a.

— *Monein*, P. S. a. a., né en 1886, par Abdel P. S. a.

— *Neptuno*, P. S. a. a., né en 1886 à la jumenterie de Pompadour, par Echeveau.

— *Frimas*, P. S. a. a., né en 1894, à Pompadour, par Edhen Oriental.

— *Ulgolin*, P. S. a. a., né en 1895, par Azaïs P. S. a. a.

— *Arbitre*, P. S. a. a., né en 1903, fils de Prisme.

Les demi-sangs anglo-arabes :

— *Aouillé*, né en 1878, par Djerasch Oriental.

— *Charmeur*, né en 1824, par Astochar.

dont les produits étaient presque toujours réussis et recherchés. Il faut croire que l'origine arabe de ces reproducteurs ne fut pas étrangère à cette amélioration de la race locale d'Auvergne.

D'autres demi-sangs ont été unis également avec les juments auvergnates, déjà améliorées par le sang arabe, et quelques-uns se sont révélés bons reproducteurs, tels :

Etrechy, 1/2 sang normand, né en 1882, par Phare.

Quartier-Maître II, trotteur,, né en 1894, par Levraut.

Ipéca, 1/2 sang vendéen, né en 1886, par Kapirat II.

Lorsque le type du cheval de demi-sang d'Auvergne, a été bien fixé, on a pu accoupler sans mal les juments membrées avec quelques anglais tels que :

Equinoxe, né en 1877.

Cambronne, par Kéraunos.
Clichy II, par War-Dance.

Brocart, né en 1890, par Border-Minstrel.

Tourbillon, par Soliman.

Les produits de tous ces reproducteurs si appréciés ont pu faire bonne figure dans les Courses et Concours Hippiques. Mais surtout ces étalons de qualité ont fait, pour la plupart, souche d'animaux qui, tout en gardant les lignes, la distinction et la trempe de leurs procréateurs, ont pris, sous l'influence d'un sol et d'un climat différents de ceux de ces derniers,

plus d'ampleur et plus de poids. En même temps, ils conservaient la souplesse de caractère et la rusticité de leurs mères, qui ont toujours été le propre des qualités des chevaux auvergnats. Ceux-ci, grâce à leur importance et à leur maniabilité dont les avantages s'ajoutent à une parfaite harmonie du corps, tendaient à devenir le prototype du cheval de cavalerie tel que le désirait l'Armée.

LE DEMI-SANG D'AUVERGNE IL Y A 50 ANS

C'est à cette époque que le demi-sang d'Auvergne manifeste avec le plus d'éclat sa vitalité. Le cheval est roi partout et l'on comprend que nos élevages furent plus que florissants. Tel qu'il était chez les éleveurs renommés (1) il y a 50 à 60 ans, le cheval auvergnat, quoique dépassant rarement 1 m. 55, réunit presque toutes les qualités du cheval de cavalerie réclamées par les acheteurs des dépôts de Remonte. La cavalerie légère s'en est remontée dans de bonnes proportions jusqu'à la dernière guerre. Il était déjà très apprécié pendant les guerres de Crimée, où les chevaux provenant d'Auvergne, furent les seuls à résister aux privations, au froid et à la faim.

Aurillac était le siège d'un de ces Dépôts de Remonte avec une Commission d'Achat. Ce dépôt qui possédait un établissement hippique, où chaque année passaient environ 250 jeunes chevaux de diverses provenances, était le débouché de cet élevage soutenu par une ancienne tradition, par de gros encouragements et par la fidélité de diverses familles d'éleveurs qui en avaient le goût et s'en réservaient le profit. Dans ce dépôt qui était devenu un Etablissement Hippique, sous la direction d'un officier vétérinaire, les jeunes chevaux achetés, durant un séjour plus ou moins long, pouvaient achever leur développement, s'acclimater à un nouveau régime, vivre au

---

(1) Il nous paraît intéressant de signaler ici quelques grands noms de cet élevage.

A côté des élevages disparus des Marty et de Lalaubie, nous citerons celui de M. Gabriel de Laforce, à Journiac, commune de Beaulieu (Cantal) qui obtint le prix d'honneur au Concours régional hippique en 1883, pour son groupe d'animaux, les deux premiers cités ci-dessus ayant comme prix d'ensemble l'un une médaille d'or, l'autre une médaille d'argent.

grand air et subir, en même temps, un petit entraînement. En juillet 1946, cet Etablissement Hippique a été supprimé ainsi que sa Commission d'achat. Nous verrons, dans un autre chapitre combien s'avèrera néfaste cette suppression pour l'élevage du demi-sang.

Avant l'installation du dépôt d'Aurillac, et pour servir de débouché à l'élevage d'Auvergne, un des premiers essais du mode actuel de Remonte fut expérimenté à Clermont-Ferrand en 1819.

Un élevage aussi florissant devait trouver un autre débouché dans les Courses. Et c'est évidemment l'ancienne renommée du cheval d'Auvergne qui a entraîné la création des Courses d'Aurillac. Sur l'hippodrome de cette ville, l'un des plus anciens de France, puisqu'il était classé, par arrêté du 27 mars 1820, parmi les dix hippodromes classés et autorisés, avaient été courus des « Prix Royaux » en 1844, puis en 1850, 1852 et 1856. Les prix étaient souvent enlevés par des éleveurs du pays. Leurs succès se continuèrent jusqu'en 1859. Après 1880, il semble qu'il y ait eu une baisse générale dans la participation des éleveurs aux Courses d'Aurillac. Cependant quelques propriétaires participèrent encore avec leurs chevaux aux Courses régionales de Toulouse et du Midi de la France.

A la même époque, un autre bon élevage, celui du Docteur Cabanes, de Saint-Mamet, qui a manifesté sa vitalité sur les hippodromes ; d'autres encore et, depuis lors, de Clavières, de Polminhac ; Douet, de Saint-Flour ; Revel et Laverrière, d'Aurillac ; Bénech et Labro, de Marmiesse, par Aurlilac ; Ramond et Martres, du Barra, près d'Aurillac ; Bouyssou, de Naucelles ; Rhodes, de Vayrac, près Aurillac ; Pouderoux, à Lamartinie d'Ytrac ; Coudere, à Caillac, et Coudert, à Comblat de Vic-sur-Cère, et enfin M. Revon, éleveur à St-Gervais d'Auvergne qui, encore en 1946, a présenté 17 animaux dans les concours de chevaux de service, de pouliches et de poulinières, qui ont eu lieu dans le Puy-de-Dôme.

A tous ces éleveurs, qui ont fait briller l'élevage des chevaux d'Auvergne et dont les descendants conservent encore aujourd'hui le goût du cheval, il faut ajouter les noms de MM. Charbonnel, à Arpajon-sur-Cère; Verdier, Issarlier et P. Couderc, à Aurillac ; Marcenat, à Saint-Paul-des-Landes (Cantal) qui figurent actuellement sur les programmes des Courses et Concours.

En 1938, comme les années précédentes, la Société des Courses d'Aurillac organisait trois réunions toujours très suivies du public, avec des épreuves réservées aux chevaux nés dans le pays. Depuis 1945, l'activité du Champ de Courses a repris avec plusieurs épreuves réservées et deux réunions par an. Maurs, après Mauriac, Clermont-Ferrand, Riom-ès-Montagnes, essaya d'organiser des Courses, en 1945, mais malheureusement les difficultés financières annihilèrent les meilleures bonnes volontés.

« MON RÊVE » *1/2 sang Anglo-Arabe, 3 ans, 1 m 57, par Ciel Bleu, 1/2 sang Anglo-Arabe et une fille de Cassini, à M. Couderc à Aurillac*

1er Prix du Concours de Chevaux de Service d'Aurillac en 1947.

2. — ETAT ACTUEL DE CET ELEVAGE

La seconde moitié du XIX[e] siècle, et les années heureuses de 1900, furent, comme nous l'avons vu, la grande époque du demi-sang d'Auvergne. Les débouchés étaient nombreux et variés, l'élevage pouvait vivre et prospérer en toute quiétude. Mais nous ne sommes plus au temps des diligences où les « ratés » de la Remonte trouvaient leur emploi. Autre vision rétrospective que celle des chevaux de voitures légères de la C[ie] des Petites Voitures de Paris, chevaux de fiacre qui nous parlent d'une autre époque. Aujourd'hui les cavaliers qui vont au Bois de Boulogne sont peu nombreux ; il faut des sujets très réussis pour figurer dans les compétitions et les Concours Hippiques. Et ce bref aperçu nous fait toucher du doigt le problème qui se pose : quel est l'avenir du demi-sang d'Auvergne ? Nous reprendrons ce sujet tout à l'heure.

Avant la guerre de 1939-45, les quelques éleveurs qui faisaient encore du demi-sang offraient à la Remonte la presque totalité de leurs produits. Mais avec la cessation des achats des Commissions de Remonte, il est bien à craindre que les propriétaires restés fidèles jusqu'à ce jour n'abandonnent cet élevage. Malgré tout, encore la production est assez importante pour que nous puissions définir le type de demi-sang d'Auvergne.

Le cheval de demi-sang actuel, qui ressemble fort à son voisin du Limousin, serait représenté par le bidet d'autrefois grandi et harmonisé par l'emploi des étalons de sang arabe et anglo-arabe. A 3 ans, les chevaux présentés dans les Concours de chevaux de selle mesurent de 1 m. 54 à 1 m. 60. De bonne conformation dans l'ensemble, on ne retrouve plus chez eux les défauts et surtout les jarrets clos de l'ancien bidet auvergnat. Moins distingués peut-être que les chevaux du Midi, de Tarbes et de la région de Gramat (Lot), ils sont plus sérieux dans leur membrure. Ils sont aussi moins importants que les chevaux du Limousin, mais ils leur res-

semblent beaucoup. Cette légère infériorité, ce manque de développement, il faut l'imputer à une alimentation insuffisante, surtout déficiente en grains, carencée quelquefois en éléments minéraux.

Les poulains nés dans la région, presque toujours de demi-sang anglo-arabe, ne répondant pas à d'autres besoins qu'à ceux de l'Armée, se vendent peu à 6 mois. Le naisseur devait donc être en même temps éleveur et il gardait ses jeunes sujets jusqu'à 3 ou 4 ans.

Le jeune poulain naît au printemps, tout de suite il est mis au pâturage avec sa mère, dans ces nombreux et riches pâturages qui sont le pays lui-même. Les nuits sont fraîches en Auvergne, le soir venu il rejoindra son écurie ou à défaut un abri. De très bonne heure, le jeune élève va acquérir une résistance remarquable en galopant sur des terrains accidentés, en franchissant déjà, avec sa mère, d'un bond, les petits ruisseaux qui arrosent les prairies. Un air purifié ventile ses poumons, la vue des grands espaces lui donne de la vivacité et le rend moins craintif. Le cheval élevé en liberté n'est-il pas le meilleur ? Les aplombs de ces animaux sont plus réguliers, leur appareil locomoteur plus résistant. Avec quelques soins supplémentaires, une hygiène mieux comprise, une nourriture plus abondante durant l'hivernage, des progrès pourraient encore être obtenus. Les prairies, presque toujours de qualité, ne peuvent fournir tout ce qui est nécessaire au développement du squelette. Bien nourris, ils pourraient grandir davantage et la membrure serait plus solide, si les éleveurs donnaient de l'avoine.

Le pensage malheureusement laisse souvent à désirer, par négligence certes, mais aussi par manque de main-d'œuvre. Le dressage lui aussi est insuffisant et pour les mêmes raisons. Dès le sevrage, on devrait habituer les poulains à être attachés, maniés, tenus en main. Mais il faut reconnaître que des progrès sérieux ont été obtenus, la taille a été élevée, les rayons se sont développés, le type a pris de la distinction. Une part revient certes aux étalons nationaux, l'autre aux éleveurs, qui, plus instruits, observent mieux les règles de l'hygiène, nourrissent mieux les animaux et leur donnent un certain travail.

Certes les primes de conservation et d'encouragement aident à maintenir cet élevage, mais les éleveurs ont encore à glaner dans les prix spéciaux qui se disputent sur le vieil hippodrome d'Aurillac, et sur lequel les éleveurs auvergnats spécialisés remportent aussi des succès dans d'autres compétitions plus difficiles.

Les éleveurs de chevaux de sang de ce pays ont encore à leur disposition les Concours de Limoges et de Vichy, et en 1927-28 ils n'ont pas craint d'affronter le grand Concours des reproducteurs à Paris, où ils ont été primés : MM. Barthélémy Poudercux, Baptiste Bouyssou, Baptiste Bonal.

Les chevaux auvergnats en vedette ces dernières années ont été : Cantal par Jurançon, élevé par M. Douet, aux Ternes; Popol par Arbitre, venant de chez M. Couderc, à Ytrac, tous deux spécialistes des grands concours, où ont paru aussi Autocrate par Aurifère, Mosqué par Mosque, tous deux nés chez M. de Clavière, à Polminhac, et Fulbert par Aurifère, venant de chez M. Baladier, à Reilhac.

Dollar et Ronfleur ont fait briller, en militarys, les élevages de M. Bouyssou (Naucelles) et M. Pailhès (Ytrac), et Mon Caprice par Clichy II, à M. Verdier (Aurillac) a été vendu comme étalon de pur sang anglo-arabe, tandis qu'Azibal par Aurifère à M. Péchaud de Ferval (Aurillac) gagnait sur les hippodromes à Pau, Vincennes, etc...

Asmodée, né en 1938 par Cassini, P. S. a. a., du dépôt d'Aurillac, et Chatte Blanche, jument de P. S. A., appartenant à M. Guibert, en 1941 et 42 a gagné de très bonnes épreuves sur plusieurs hippodromes réputés, dans le Midi notamment : Toulouse, Tarbes, Mont-de-Marsan, etc...

Groupe de juments Anglo-Arabes et leurs poulains. Élevage de M. Issartier à Aurillac.

3. — LES ENCOURAGEMENTS. L'AVENIR DU DEMI-SANG D'AUVERGNE

Il est indéniable que l'anglo-arabe est cher à fabriquer. De nombreux théoriciens disent « prenez tel bon étalon et telle excellente jument et vous ferez tel remarquable poulain. » Solution séduisante certes mais qui s'avère le plus souvent fausse dans la pratique, car nous ne sommes plus ici dans le domaine des mathématiques. Pour réussir un cheval on en rate cinq. Même fussent-ils tous très réussis, chacun d'eux revient à l'âge d'utilisation pratique à un prix très élevé.

Pratiquement le problème est une question de chiffres : l'argent est le nerf de l'élevage. Le petit éleveur ne possède d'ailleurs qu'un fort modeste capital et ce n'est qu'à force de sacrifices qu'il parvient à ne pas mourir. C'est le plus souvent par passion du cheval et par tradition ancestrale qu'il persévère dans la fabrication du demi-sang anglo-arabe.

Dans le cadre de la circonscription du dépôt d'étalons d'Aurillac et qui correspond à l'aire géographique du demi-sang d'Auvergne, de nombreux concours sont organisés chaque année. A l'occasion de ceux-ci, l'Etat, par son Administration des Haras, et grâce aux subventions données par les départements et les communes, distribue des primes qui viendront en aide aux producteurs. Le jury de ces Concours comprenait toujours un Inspecteur ou un Directeur des Haras et un membre d'un Comité d'Achat de chevaux pour l'Armée. Leur but principal était en effet d'encourager la production du cheval de guerre.

Des concours de pouliches et poulinières ont lieu chaque année dans les principaux centres de la circonscription : Aurillac, Saint-Flour, Mauriac et Maurs pour le Cantal, Rochefort-Montagne et Pontamur pour le Puy-de-Dôme.

Les concours de pouliches groupent les femelles de 1, de 2 et 3 ans, et ils donnent droit à des primes allant de 600 à 1200 frs, jusqu'à 1.000 et 4.500 frs, suivant l'âge. (Ces chiffres et ceux que nous donnerons plus loin représentent les primes distribuées en 1946).

Les Concours de poulinières ont pour but d'engager les éleveurs à conserver les meilleures. Ils s'adressent aux juments suitées et non suitées qui concourent séparément. Ces juments doivent avoir été saillies par un étalon national, approuvé ou autorisé. Suivant qu'elles sont suitées ou non suitées, les primes sont de l'ordre de 1.000 à 8.500, et de 1.000 à 4.500 frs.

Les Concours de reproducteurs permettent d'attribuer des « primes de conservation », primes non négligeables, puisque certaines sont de l'ordre de 20.000 frs. Elles sont attribuées aux propriétaires de juments d'élite qui s'engagent à ne pas les retirer de la reproduction avant une certaine date.

A Aurillac, deux Concours pour chevaux de service de 3 ans (concours de chevaux de selle) sont organisés au printemps et en été. Dans le premier Concours 50.000 frs furent distribués en primes de 1.000 à 5.000 frs; dans le second, qui a lieu monté ou attelé, on distribua 92.000 frs en primes de 2.500 à 10.000 frs pour les chevaux de selle; de 1.000 à 6.000 frs pour les chevaux d'attelage. Un petit Concours de chevaux de service qui se tient à St-Gervais-d'Auvergne (Puy-de-Dôme) répartit 12.000 frs.

Les chevaux de concours sont divisés en deux catégories d'après la taille : 1re division : grande taille, chevaux de 1 m. 57 et au-dessus ; 2me division : petite taille, chevaux au-dessous de 1 m. 57. Et ceci est une heureuse solution : l'éleveur n'aura pas la tentation de vouloir produire grand, la taille moyenne de 1 m. 56 étant celle que doivent avoir la majorité des sujets. Seul le bon éleveur qui nourrit beaucoup peut se permettre d'obtenir de grands cadres.

Des « primes de majoration » enfin étaient versées par l'Etat aux éleveurs de chevaux de demi-sang, au moment de leur achat par l'Armée à la condition que ceux-ci satisfassent à certaines épreuves et soient d'un beau modèle. Elles étaient distribuées aux chevaux hongres et juments de 3 à 6 ans, conformément aux conditions fixées par la Circulaire ministérielle du 15 juin 1927. Ces primes variables suivant les années, ont permis aux éleveurs de chevaux d'armes de réaliser un bénéfice suffisant pour les encourager dans cette voie.

Il est indéniable que les Courses, les nombreux encouragements distribués dans les Concours sous forme de primes ont contribué à améliorer le type demi-sang d'Auvergne. Les éleveurs essayaient d'obtenir un modèle toujours meilleur. De plus, pour présenter leurs animaux aux Concours de pouliches qui ont eu lieu au printemps, ainsi qu'aux Concours de poulinières qui ont lieu avant le sevrage, il faut les nourrir un peu moins l'hiver et veiller au développement du poulain sous le ventre de sa mère.

Tout en servant à l'amélioration du cheval d'Auvergne, ces divers encouragements ont permis de maintenir jusqu'à ce jour la vitalité de cet élevage. Les éleveurs doivent produire de bons animaux tout en sauvegardant le côté économique et pour cela il n'y a pas de petits bénéfices, de petits avantages qu'ils ne doivent chercher à réaliser. Ils profiteront donc de tous les concours qui leur sont offerts.

Ceux qui ont des sujets d'élite les font courir sur les hippodromes d'Aurillac, de Pompadour, de Gramat, voire du Midi et du Centre. En effet, nous savons que la Société d'Encouragement alloue de grosses sommes aux anglo-arabes pur sang et demi-sang, par un programme de Courses judicieusement établi où figurent : des épreuves variées dont la distance oscille de 1.100 à 2.400 mètres (courses plates), des steeple-chase et cross-country pour chevaux de selle.

Malgré ces avantages et des succès dans les grands concours à Paris et à Saumur en compétition avec les chevaux du Limousin, de la région de Pompadour, du Dorat (Haute-Vienne) et de Gramat (Lot), il n'est pas certain que les éleveurs persistent dans l'élevage des chevaux de demi-sang. En effet, le grand débouché de cette production était l'Armée, et les Commissions d'Achat, faute de crédits et de besoins, n'achètent plus. Des crédits avaient été votés dans le budget de 1946 pour l'achat de quelques chevaux; ils semblent avoir été définitivement annulés, puisque, à quelques exceptions que l'on compterait sur les doigts (achats à Tarbes) aucune acquisition n'a eu lieu cette année. Ceci est très grave, d'abord pour notre élevage, car l'éleveur prendra peur et se refusera à faire du cheval de sang. Mais c'est un problème également grave pour l'Armée, car nous pouvons nous poser la ques-

tion : lorsque l'Armée voudra acheter, trouvera-t-elle tous les chevaux dont elle aura besoin ? Dans une note envoyée par M. du Ché, Directeur du Dépôt d'Etalons d'Aurillac, à M. le Préfet du Cantal, nous relevons ce sérieux avertissement : « La suppression, en juillet 1946, du Comité d'Achat de chevaux pour l'Armée, d'Aurillac, risque de porter un coup fatal à cet élevage. Si une telle production qui est le fruit des longues années de prévoyance, de soins et d'efforts, vient à péricliter, il est bien certain qu'elle ne pourra jamais être relevée. »

L'avenir du cheval de selle en général paraît sombre. Jamais il ne sera définitivement éliminé, mais il subira une réduction. Il est aussi à craindre que l'Administration, ne pouvant soutenir à coups de subventions dispersées, un élevage qui n'a plus que des débouchés restreints, n'intensifie son action dans les berceaux de race, là où se trouve une jumenterie d'élite, au détriment d'autres régions moins favorisées. Que peut-on espérer, devant ces dures réalités, pour notre élevage ?

En 1898, il y a donc cinquante ans environ, il fut présenté 130 chevaux au Concours hippique régional de Clermont-Ferrand, ce fut un succès. Les amateurs de chevaux, d'un certain âge, parlent encore d'une magnifique présentation des Eleveurs du pays au Concours régional hippique de 1883, à Aurillac. Une quinzaine seulement de ces chevaux figuraient encore au Concours de chevaux de selle et de service qui s'est tenu à Aurillac, en 1946, et c'est le centre le plus important de cette production! Il est à craindre, quoique l'on puisse faire et les progrès de l'automobile y aidant également, que l'on ne voit disparaître l'élevage du cheval léger en Auvergne. Nous avons appris avec tristesse que, cette saison de monte, des éleveurs de vieille souche, pris de panique sans doute, avaient donné leurs juments à des étalons bretons! Vraiment n'y aurait-il pas une autre solution? Evidemment, de nos jours, il est tentant de produire des poulains de trait et des mulets qui, à 6 mois se vendent presqu'aussi chers que les chevaux de sang qu'il faut garder jusqu'à 3 ou 4 ans. Comme on la dit, le grand obstacle au maintien de l'élevage du cheval de sang, se trouve peut-être dans la hâte de vouloir gagner vite qui hante l'Auvergnat ; mais il est plus encore

dans ce fait que seulement quelques amateurs, quelques passionnés, ont gardé le goût du cheval et les moyens d'en tirer parti; encore quelques chevaux se trouvent chez des fermiers encombrés de cheptel qui n'ont pas les moyens de mettre en valeur leurs sujets. Il faudrait une école de dressage et la carence de cet organisme s'est toujours fait vivement sentir, on y a remédié par des tours de force.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui, voilà les tristes constatations que nous faisons. Essayons de voir s'il n'y aurait pas un moyen de conserver cet élevage, en évitant de donner à des étalons de trait des juments qui ont encore de l'espèce. Il est certain qu'en ce moment les demi-sang trotteurs ont la grande vogue et qu'ils sont assez demandés. Peut-on envisager d'orienter la production dans cette direction nouvelle ? Nous sommes allés voir, à ce sujet, le Directeur actuel du dépôt d'Etalons d'Aurillac, M. du Ché, qui nous a toujours reçu très aimablement, et nous lui avons posé la question : « Sur la demande de plusieurs éleveurs, nous a-t-il dit, pour cette saison de monte, j'ai demandé l'affectation, à ce dépôt, d'un étalon trotteur normand. Il est bien à craindre que les résultats ne soient pas ce que l'on escompte. »

Peut-être aussi quelques juments de qualité pourraient être accouplées avec des étalons demi-sang vendéens dont les produits pourraient être encore utilisés pour le trait léger ?

Mais au lieu de rechercher une solution à ce problème dans de nouvelles orientations aux résultats incertains, ne conviendrait-il pas mieux de regarder quels sont les débouchés qui pourraient drainer cette production ? N'y a-t-il vraiment rien qui permette d'espérer.

Les pays étrangers qui veulent maintenir une cavalerie nationale d'élite ont gardé l'habitude de venir prospecter en France. En 1945 et 1946 des Commissions d'achat suisses, portugaises, du Maroc même, ont acheté des anglo-arabes dans le Limousin. L'Auvergne, avec un choix de chevaux moins important, verra-t-elle leur visite ? Oui semble-t-il, puisqu'en août 1947, quelques chevaux ont été présentés à une Commission d'achat égyptienne.

En ce moment, il est certain que les Concours hippiques ont, auprès du public et des participants, un attrait qu'ils n'avaient plus depuis longtemps. Partout on signale des engagements très nombreux, au-dessus de tout espoir.

Ne doit-on pas signaler aussi l'engouement de gens fortunés qui sont heureux d'avoir un charmant petit anglo-arabe pour la selle et un service léger ?

Il faut compter enfin et surtout, pour maintenir la vitalité de l'élevage de l'anglo-arabe d'Auvergne, avec les Sociétés Hippiques Rurales (S. H. R.) qui recherchent des chevaux genre selle, surtout des animaux d'âge, aptes à être utilisés tout de suite. Avec quelques subventions les chevaux de sang se trouveraient défendus. Evidemment, on n'aurait pas que des chevaux de qualité, mais l'émulation pousserait les éleveurs à produire mieux.

Corrélativement, il faudrait soutenir les efforts de ceux qui voient le salut dans la création d'Ecoles de dressage, puisque les chevaux dressés trouvent plus facilement des acquéreurs. Les jeunes garçons et éleveurs désireux de bien faire y acquéreraient, avec ce quelque chose qui caractérise l'homme de cheval, des notions sur l'hygiène des animaux.

CHAPITRE II

Le cheval de trait

Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, personne ne se préoccupait de la production du cheval de trait. Sans doute existe-t-il déjà en Auvergne des animaux de cette adaptation se reproduisant par l'accouplement des semblables, mais ils ne sont pas le nombre ; en effet, les travaux de la campagne se font surtout à l'aide des bovins et les transports à dos se font avec les mulets. La production généralisée de chevaux de type cultural en Auvergne n'interviendra qu'en fin du XIX[e] siècle et au-delà. Le cultivateur devient alors le grand usager du cheval. Mais à cet emploi, l'Auvergnat lui-même ne se convertit du reste que tardivement, il s'attarde, avec l'obstination qu'il apporte en toutes choses, dans le mode d'autrefois et sa prédilection va toujours aux bovins comme animaux de culture.

Dans la région le soin de faire naître des poulains de trait fut longtemps laissé à l'industrie privée. On essaya néanmoins, par des encouragements donnés sous forme de prime dans les Concours, d'améliorer les juments de cette espèce. Les étalons particuliers qui faisaient la monte en Auvergne étaient, à quelques exceptions près, d'une conformation très défectueuse et souvent outrageusement tarés. On pouvait voir, dans l'arrondissement de Saint-Flour, des étalons dits de trait qui avaient beaucoup moins de poids, de taille et de tour de canon que les pur-sang des Haras, mais ils avaient un aspect commun, une croupe avalée, des crins abondants à la crinière et aux membres. La loi du 14 août 1885, dite de la surveillance des étalons est insuffisante. On devrait étendre les prérogatives des Commissions de surveillance pour éliminer tous les mauvais reproducteurs qui sont incapables d'améliorer la production. En 1912, 39 étalons particuliers, appartenant tous

aux races bretonne, percheronne et nivernaise, ont fait la monte dans le Cantal. Il est bien rare que l'étalonnier ne possède également un atelier de baudets et souvent même les juments ne sont données à l'étalon que parce que la saillie ne semble pas fournir de résultats avec le baudet.

Il est intéressant de voir comment l'Administration des Haras fut amenée à introduire des étalons de trait à côté des animaux légers. En effet, pendant longtemps l'Administration et le Ministère de l'Agriculture refusèrent d'attribuer des étalons de trait aux dépôts du Midi. La tendance qui s'accuse de plus en plus à la production du gros se faisait déjà sentir vers 1850 et nous avons vu le rôle améliorateur des anglo-arabes. Plus tard, à côté de ceux-ci, nous constaterons l'augmentation progressive des étalons carrossiers qui représentent en 1882, la moitié de l'effectif du dépôt d'Aurillac.

En 1889, pour lutter avec les étalons particuliers assez médiocres en général et pour satisfaire aux demandes des propriétaires, le Directeur des Haras sollicite des étalons de trait ; l'espèce employée serait le postier breton, très étoffé, 1 m. 58 à 1 m. 60. Son introduction au dépôt d'Aurillac ne se produira qu'en 1909 et il sera très recherché. En 1922, 19 traits entrent à l'effectif, ce sont des traits bretons. Mais la tendance au gros se précise, le postier devra céder peu à peu devant le trait lourd et ce sera l'introduction des Ardennais et Percherons qui donneront des produits plus volumineux au sevrage. Dès ce moment-là, des Etalons nationaux de trait figurent dans toutes les stations de monte, il y a des bretons, dont quelques postiers descendant du Norfolk, des Percherons et des Ardennais. Ils produiront des poulains de meilleure qualité, ce qui incitera les étalonniers particuliers à aller chercher leurs chevaux entiers en Bretagne surtout, dans le Perche également, assez peu dans les Ardennes.

Actuellement une forte proportion de juments de trait en Auvergne est donnée aux étalons nationaux du dépôt d'Aurillac, dans les diverses stations de la circonscription. La saison de monte en 1946 fut assurée dans le Cantal et le Puy-de-Dôme par :

— 9 Percherons

— 1 trait du Maine
— 12 Ardennais
— 9 postiers bretons
— 10 traits bretons

qui, ensemble, ont sailli près de 3.000 juments.

L'étalonnage particulier a perdu beaucoup de son importance, en effet, pendant le même temps, dix étalons approuvés ou autorisés et dix étalons acceptés ont été offerts à 750 juments seulement.

« Les étalons approuvés, écrit de Professeur Dechambre, sont ceux qui, après avoir été examinés par une Commission sont considérés comme capables d'améliorer la production et pourvus, à ce titre, d'un certificat dit d'approbation. Ce certificat est accompagné d'une prime lorsque la saillie est tarifiée à un prix inférieur à x... francs, et sous réserve qu'un minimum de saillies soient effectuées par l'étalon. Les certificats et primes ne sont attribués que pour une année. »

« Les Etalons autorisés reçoivent un certificat qui ne comporte aucune prime, mais leurs produits ont le droit de prendre part aux concours de l'Administration des Haras, concurremment avec ceux des Etalons nationaux et approuvés. »

Les étalons simplement « acceptés » ne touchent pas de primes et leurs produits ne peuvent participer aux concours de l'Administration des Haras.

L'introduction en Auvergne d'étalons de qualité, les encouragements distribués sous forme de primes ont contribué à améliorer l'ensemble de la jumenterie de trait, mais sans toutefois arriver à isoler un type. Ces animaux sont les descendants du bidet d'autrefois qui s'est transformé dans des croisements de toutes sortes. A cette population se sont mêlées de très bonne heure les juments vendues par les marchands et qui viennent surtout de Bretagne et de la Mayenne. Ces juments sont d'une qualité très ordinaire pour le plus grand nombre. Des juments importées d'Irlande, et après

cette guerre des juments importées du Canada, et même récemment des Ardennes, introduites en nombre peu important d'ailleurs, se sont noyées dans la masse des autres juments de trait indigènes. Aujourd'hui, les juments qui tirent le rateau et la faucheuse dans les fermes, celles qui sont attelées aux voitures des agriculteurs qui vont à la foire ou au marché ne sont pas d'une mauvaise conformation. Chez quelques poulinières de trait on retrouve les qualités primordiales pour cet élevage, de l'ampleur, de l'ossature, une bonne largeur du bassin avec des membres. On note une amélioration très notable dans les concours des animaux de trait et ils s'y présentent en nombre de plus en plus grand. Au concours de poulinières suitées de septembre 1946, à Aurillac, où furent distribuées des primes de 1.000 à 3.500 frs, on a vu 30 juments avec des produits de bonne qualité.

Des concours pour pouliches et poulinières de trait ont lieu à Aurillac, Saint-Flour, Mauriac et Maurs pour le Cantal ; dans le Puy-de-Dôme, ces concours ont lieu à Rochefort-Montagne, Pontaumur et Puy-Guillaume, où se rencontrent des juments de trait presque toutes apparentées au type percheron et 200.000 frs y furent distribués en primes.

Les poulains de trait qui naissent en Auvergne, chez les agriculteurs, sont presque tous vendus à 4, 5, 6 mois. Seules quelques bonnes pouliches sont conservées dans l'intention d'en faire des mères. On peut donc dire que, pour la plupart, les agriculteurs du pays sont des naisseurs et non plus des éleveurs. Les poulains sont amenés en grand nombre aux foires d'automne d'Aurillac, St-Flour, Mauriac, Maurs et Saint-Martin-Valmeroux, où ils trouvent facilement preneurs. Des marchands de la Vallée du Rhône et du Midi viennent les acheter pour les revendre ensuite, et ce n'est guère que vers 18 mois qu'ils sont dressés et servent au travail dans les vignobles.

Les poulains issus des bretons héritent des qualités de rusticité incomparables de leurs pères; le Breton donne des produits tassés, vigoureux, chez lesquels il perpétue son modèle et ses dispositions. C'est le cheval de culture par excellence.

Les étalons percherons plus volumineux sont préférés dans les parties nord et est du Puy-de-Dôme et dans la Vallée de la Limagne. Les poulains issus d'Ardennais, plus gros que les poulains bretons trouvent peut-être plus facilement preneurs à 6 mois et se vendent très cher. Ils sont ordinairement très doux de caractère comme leurs pères, plus facilement maniables que les étalons bretons. Ils ont toutefois moins de sang et d'activité pour un service si l'on veut conserver les femelles.

En résumé, nous pouvons dire qu'il se trouve de bons pères dans toutes les races et suivant les régions de l'Auvergne, l'on préférera tel ou tel étalon. Nous citerons les noms de

Jument fille de l'étalon « *Infidèle* », trait percheron et son produit par l'étalon de trait breton « *Qualifié* » à M. Gamel à Canteloube près Aurillac
1er Prix au Concours de Poulinières d'Aurillac 1947

trois chevaux, tous de l'effectif d'Aurillac, qui se sont recommandés par leur production et qui ont laissé les meilleures juments que nous ayons :

— *Kabac*, postier breton, né en 1910 par Collorec.

— *Infidèle*, trait percheron, né en 1930 par Elégant.

— *Lizy*, trait ardennais, né en 1930 par César.

Alors que l'élevage du cheval de demi-sang est en train de péricliter en Auvergne, la production des poulains de trait connaît un succès certain. Témoins ces éleveurs qui n'ont pas hésité à donner leurs juments de sang à des étalons de trait, des bretons surtout, pour obtenir un nouveau type de cheval de « trait léger ». Les poulains de trait qui naissent au printemps demandent peu de soins ; les agriculteurs qui ne les gardent que quelques mois les entretiennent au pâturage. La spéculation est des plus intéressantes, puisqu'ils peuvent les vendre en automne à des prix très élevés. Les encouragements distribués sous forme de primes dans les concours ont permis d'améliorer les juments qui vivent dans nos campagnes ; en des temps plus normaux, ils protègent cet élevage, mais c'est ailleurs qu'il faut rechercher la cause de l'activité de cette production, ces dernières années.

Celle-ci est commandée par les demandes du commerce ; les poulinières ne sont livrées à la reproduction que dans la mesure où les produits trouvent preneurs à un taux rémunérateur. Ainsi la mévente passagère des poulains, de 1932 à 36, entraîna une baisse du rendement du Dépôt d'Aurillac. La diminution porta surtout sur la clientèle des Normands dont l'emploi se réduit d'année en année. On peut dire que ce sont les cours des marchés d'automne qui commandent le nombre des saillies de printemps.

En 1939, on notait déjà une reprise des achats. Puis, les réquisitions, les difficultés des transports, incitent à faire naître. Si en 1940, 1941, 3.000 juments environ furent saillies, en 1943 on en comptait près de 4.000.

Les demandes du commerce sont actuellement très actives, de même les cultivateurs ne pouvant recourir aux importations

habituelles, sont obligés, devant la durée de la crise, de pourvoir eux-mêmes au remplacement de leur cheptel.

Aujourd'hui, tous les agriculteurs qui entretiennent plusieurs juments de trait ne manquent pas de les faire saillir, car ils savent quel gros rapport ils en retireront.

Le commerce des poulains de trait tient une part très importante dans l'économie rurale de l'Auvergne. Les foires d'Auvergne voient revenir fidèlement, chaque année, des acheteurs qui enlèvent régulièrement les jeunes sujets de six mois. Certes la jumenterie indigène n'est pas exempte de toute critique; malgré tout, la fidélité des acheteurs est la meilleure garantie des produits d'Auvergne, car autrement c'est vers d'autres régions qu'ils s'en iraient chercher les jeune sujets que leur demandent les régions qu'ils alimentent.

En conclusion, nous devons constater qu'en ce moment cet élevage tend de plus en plus vers la production du gros cheval. Cette tendance lui vaudra de survivre encore de nombreuses années ; quant à la reprise actuelle, elle n'est que passagère ; elle tient à une concordance de faits qui demande des naissances de plus en plus nombreuses. Mais, en fin de compte, cette production pourra-t-elle se défendre contre la traction mécanique ?

CHAPITRE III

Le Mulet

L'Auvergne et plus précisément la Haute-Auvergne s'est livrée de tout temps à l'élevage du mulet, tellement que M. Brieude pouvait écrire, vers 1800 : « Les mulets d'Auvergne ont donné lieu à un proverbe qui dérive de leur entêtement. Il n'y a que le Cantal qui se soit livré de temps immémorial à multiplier ces espèces d'animaux. » Les marchands espagnols et catalans, mais aussi des marchands voituriers de Lyon, du Languedoc, de Provence et de Paris recherchaient ces mulets et les achetaient en grand nombre, aux foires de Saint-Flour, de Maillargues, d'Aurillac et de Valuéjols. Les départements du Midi ne chariaient et ne labouraient qu'avec les mulets d'Auvergne. Les armées s'en pourvoyaient pour le transport à dos des munitions. Les prêtres, les femmes, les médecins chevauchaient sur la mule ou le mulet d'Auvergne.

Lefèvre d'Ormesson (Mémoire sur la Province d'Auvergne 1697-98) dit que les pâturages de cette région conviennent parfaitement à l'élevage des mulets et que les « Poitevins sont obligés d'envoyer en Auvergne les jeunes mules et mulets qui sont nés en Poitou lorsqu'ils ont 9 ou 10 mois. Aussi l'Auvergne qui a un grand nombre de Haras pour tenir ces mulets ou mules, particulièrement dans un pays appelé « Planèze » entre Saint-Flour et Murat et qui en débite beaucoup, profite encore de l'envoi de ceux du poitou. »

Nous savons par M. de Fargues que, vers 1810, le Cantal possède 6.500 juments, dont 5.000 sont livrées aux baudets ; il se plaint à cette même époque des pernicieux effets de la suppression des Haras d'Aurillac qui ont incité les éleveurs à la production mulassière, cette suppression ne fut heureusement que temporaire.

Cette production, trouvant son unique débouché dans l'exportation, a subi les contre-coups des années de mévente et de surproduction. Mais elle s'est maintenue toujours très vivace et aujourd'hui, le commerce des mulets est encore très actif en Auvergne. Les régions productrices sont les mêmes dont parlait Lefèvre d'Ormesson : en gros certes tout le département du Cantal, mais surtout les régions montagneuses, tout le pays aux confins de la Lozère et de la Haute-Loire. Le Puy-de-Dôme ne produit pas de mulets. L'arrêté du 16 avril 1926, très légitimement classe le Cantal parmi les départements où l'industrie mulassière est à encourager et le Haras d'Aurillac héberge des baudets.

Nous aurons peu de choses à dire sur les juments que l'on accouple avec les baudets pour avoir des mules et mulets. Nous n'osons pas les appeler « juments mulassières », car les propriétaires les conduisent indistinctement aux baudets et aux étalons de trait. Comme nous avons eu l'occasion de le dire, souvent les juments ne sont données à l'Etalon que parce que la saillie ne semble par fournr de résultat avec le baudet, lorsque la fécondation semble être obtenue difficilement. Les juments employées sont de meilleure conformation aujourd'hui, pourtant d'un modèle qui n'est pas toujours irréprochable. Forcément leurs produits ne sauraient être parfaits ; mais cependant, on trouve dans les principales foires du pays de belles mules et de beaux mulets, ne manquant pas déjà, à cet âge, d'une certaine ampleur.

Les baudets, « les bourriquets ou animaux qui par le concours des juments produisent des mulets » furent, pendant longtemps, entretenus par la seule industrie privée. Tout au début de son existence, le Haras d'Aurillac possédait quatre baudets, mais ils n'y eurent qu'une existence éphémère ; il faudra attendre à 1930 pour en retrouver dans l'effectif. Les ateliers particuliers étaient fort nombreux dans le pays; le plus souvent ils étaient tenus par un étalonnier qui possédait aussi un ou plusieurs étalons de trait. Ces étalonniers gardaient leurs baudets presque cloîtrés dans des boxes parfois assez mal installés et les laissaient sans aucun exercice. Cependant, il en est qui vivaient assez longtemps, jusqu'à 20 ans et plus, pour mourir paralysés ou atteints de fourbure. Il semble bien que s'ils avaient été soumis à un petit exercice, à des promenades,

mis en liberté dans des paddocks, leur état de santé y aurait gagné ainsi que leur fonction de reproduction. Peut-être au fond ces étalonniers, en agissant ainsi, suivaient-ils les conseils de certains vieux auteurs qui affirment que des baudets entretenus dans un état physiologique inférieur créent une majorité de mules !

Vers 1920, par suite d'un change élevé des pays importateurs, spécialement l'Espagne, jusqu'en 1926, le commerce des mules prend une extension considérable. Les muletons étaient vendus de 900 à 1.000 frs plus cher que les poulains de trait de même âge. En 1929, le nombre des baudets dans le Cantal est de 43 utilisés par 1.800 juments environ. Le Puy-de-Dôme n'a pas de ces reproducteurs. En 1930 des baudets sont affectés au dépôt d'Aurillac. Cette mesure, coïncidant avec la mévente sur l'Italie et l'Espagne aura pour effet de faire diminuer peu à peu le nombre des reproducteurs particuliers. En 1931, deux baudets font partie de l'effectif d'Aurillac, il y en aura dix entre 1933 et 1940 ; en 1946, il y avait dans le Cantal, pour faire la monte six baudets nationaux et cinq baudets particuliers; ils ont servi 600 juments environ. En 1947, il y a dix baudets au Haras d'Aurillac.

Tous ces reproducteurs sont de qualité variable. Les étalonniers et l'Administration des Haras qui emploient une vingtaine de baudets dans la circonscription du dépôt d'Aurillac, les prennent dans le Poitou, surtout dans l'arrondissement de Melle. Ces animaux s'acclimatent parfaitement en Auvergne. Le baudet poitevin est d'une taille relativement haute, pouvant atteindre 1 m. 50 ; mais pour les animaux devant faire la monte dans un pays de montagne comme c'est le cas ici, les mensurations suivantes sont recommandées, appliquées à des animaux de 4 à 5 ans :

— taille 1 m. 36 ;

— poids 340 kgs ;

— tour de canon : 0 m. 20 ;

— périmètre thoracique : 1 m: 50 ;

— près de terre : 0 m. 77.

Mais on ne saurait trop persuader les étalonniers que leur choix doit être pratiqué à bon escient et qu'il est inopérant d'acheter des animaux de moins de 1 m. 30 ou des baudets de rebut, qui peuvent coûter relativement bon marché, mais qui sont des indignes et que le Service des Haras ne pensionnera jamais.

Les encouragements à l'industrie mulassière comportent l'attribution de primes d'approbation aux meilleurs baudets. Ces primes sont variables suivant les régions, la qualité des animaux et les conditions dans lesquelles ils sont entretenus. Dans le Cantal, tous les baudets particuliers qui ont fait la monte en 1946 étaient approuvés, sauf un qui ne touchait pas de subvention. La Commission d'approbation des baudets est composée d'un Inspecteur ou du Directeur des Haras, du Directeur des Services Vétérinaires et du Directeur des Services Agricoles. Nous signalerons enfin l'importance de l'arrêté ministériel du 10 août 1942 qui a étendu aux baudets l'effet de la loi sur la surveillance des étalons.

Pendant la période de monte, on demande aux baudets une moyenne de trois saillies journalières, c'est-à-dire pendant les mois de mars, avril, mai et juin. Quelques-uns montrent peu d'ardeur à s'accoupler avec les juments, et les propriétaires qui veulent des mules ou des mulets font de longues séances d'attente aux ateliers où se trouvent les baudets. L'accouplement entre juments et baudets est en somme un accouplement contre nature et, à ce point de vue, l'insémination artificielle qui a été utilisée sur une grande échelle dans d'autres pays serait, croyons-nous, susceptible de rendre, ici, d'intéressants services, L'insémination artificielle aurait également d'heureux effets en ce sens que les bons baudets sont difficiles à trouver. Je n'en veux pour preuve que la quantité insuffisante des jeunes reproducteurs de cette race qui ont pu être offerts aux Commissions d'achat pour la remonte des effectifs en 1946. Avec beaucoup de peine, l'Administration des Haras a pu trouver deux douzaines de jeunes baudets à acheter, et elle en demandait trente au moins ! Souvent les ateliers ou les stations de monte ne possèdent qu'un seul baudet alors que plusieurs juments se présentent en chaleur et seraient susceptibles de recevoir le mâle. Les propriétaires sont obligés d'attendre et même sou-

vent de revenir le lendemain pour obtenir la saillie de leurs juments. C'est là du temps perdu pour eux et même des frais supplémentaires. En outre, un centre d'insémination artificielle bien installé pourrait apporter à une certaine distance la liqueur fécondante s'il possédait, bien entendu, des praticiens expérimentés et l'outillage approprié.

En 1932, il y avait 1.400 à 1.500 juments données aux baudets, dans le Cantal, qui laissaient une moyenne de 800 produits. Aujourd'hui ces chiffres sont très sensiblement inférieurs et cela tient aux années de crise d'avant cette guerre; mais nous pouvons dire que les juments saillies seraient plus nombreuses si un plus grand nombre de baudets étaient mis à la disposition des agriculteurs. La presque totalité des produits est vendue au sevrage, car les mulets d'âge employés dans le département ne dépassent pas la centaine. Comme pour la production des poulains de trait, les agriculteurs du pays ne sont que des naisseurs, à six mois ils vendent leurs muletons plutôt que de s'astreindre à les élever et à les dresser. Ils ne le pourraient d'ailleurs pas, ils sont surchargés de cheptel et ils manquent de main-d'œuvre. On doit le regretter, car, dans ces riches pâturages, au milieu des montagnes d'Auvergne, ces animaux s'élèveraient facilement et acquéraient une résistance encore plus grande peut-être.

La vie était souvent difficile sur les montagnes, aussi l'Auvergnat se faisait-il colporteur, émigrant. Dès le Haut Moyen-Age, il suivait les routes traditionnelles qui, par Rocamadour et St-Jacques-de-Compostelle, le conduisaient dans cette Espagne qu'il adoptait comme une seconde patrie et où l'usage du mulet était très pratiqué. Il s'intéressa ainsi, dans la suite des siècles, à la production mulassière et y resta fidèle. Bien mieux, les Espagnols prirent et gardèrent l'habitude de venir en Auvergne pour y acheter leurs mules. On peut même dire qu'avant la fermeture de la frontière espagnole, la presque totalité du commerce des muletons se faisait avec ce pays. Malgré tout, aujourd'hui encore, tous ces jeunes animaux se vendent bien et à des prix très intéressants. Comme jadis, des marchands venus de Catalogne et de tout le Midi en général viennent les enlever au sevrage.

Cette production semble peut-être moins menacée que les autres, car ces animaux aux qualités d'endurance exception-

nelles, auront leur place pour réaliser certains travaux, même dans un monde où la machine sera reine. Cette dernière guerre a montré aux Etats-majors sceptiques, imbus de modernisme, que le mulet pouvait remporter des victoires refusées à des divisions de chars de combat. Malgré tout, il est du devoir du Gouvernement d'ouvrir et, s'il y a lieu, de rouvrir au commerce des muletons des marchés étrangers. Ce commerce représente, dans l'économie d'une région comme l'Auvergne, une richesse indéniable.

CHAPITRE IV

Orientation et Avenir de ces Productions

Nous avons envisagé, en ces quelques pages, les trois grandes productions de solipèdes de l'Auvergne. Nous avons vu ce qu'elles étaient et ce qu'elles furent, sous les divers régimes. Aujourd'hui, les conditions d'existence ne sont plus les mêmes qu'au début de ce siècle; la guerre de 1939-1945 a opéré un brassage invraisemblable de peuples, des idées nouvelles sont nées, une évolution que rien ne semble pouvoir arrêter est en marche et paraît vouloir tout transformer. Il nous reste donc à brosser un tableau d'ensemble de l'élevage du cheval et du mulet en Auvergne, et à voir quels sont l'orientation et l'avenir de ces productions.

L'Auvergne dans ses régions fortement pluvieuses du versant ouest de la chaîne des puys est une région naturelle très favorable à l'élevage; elle était devenue, de ce fait, une pépinière non négligeable de chevaux de selle qui répondaient à de multiples besoins. Puis l'élevage des chevaux de type selle est devenu, peu à peu, une industrie à laquelle ne s'est plus consacré le cultivateur auvergnat. N'envisageant plus que des spéculations à court terme, il ne veut plus être qu'un naisseur, se laissant guider uniquement par les goûts et les demandes de ses fidèles acheteurs, faisant du mulet ou du cheval, suivant que l'une ou l'autre de ces espèces trouve plus facilement preneur. L'élevage des bovins qui a fait la fortune de l'Auvergne, surtout à partir de 1860, a contribué à détourner encore l'Auvergnat de la production chevaline, celle-ci n'est plus restée qu'un accessoire et un complément de sa vacherie.

Il est intéressant de comparer les effectifs du dépôt d'Etalons d'Aurillac, en 1882 par exemple, et en 1946, pour comprendre quelle est l'orientation actuelle de ces productions.

En 1882, soixante-quinze étalons se pressaient dans les écuries du Dépôt, dont 36 carrossiers et 37 chevaux de sang et de demi-sang. En 1946, s'il y a encore 69 reproducteurs, on ne compte plus qu'un pur sang anglais et quatre demi-sang anglo-arabes, alors que nous trouvons 10 Normands, 46 traits et 7 baudets. La production du cheval de selle devient, pouvons-nous dire, une exception en Auvergne, alors qu'encore la production des poulains de trait et des muletons montre une grande activité. En 1947, il n'y a plus qu'un anglo-arabe affecté au Dépôt d'Aurillac; encore qu'il soit d'un modèle parfait et qu'il se soit révélé excellent raceur, il lui est difficile de maintenir longtemps le peu de vie de l'élevage du demi-sang auvergnat.

Pour être complet, nous dirons qu'en 1946, les 69 reproducteurs nationaux et les 52 reproducteurs particuliers, tous de trait ou baudets, ont sailli ensemble, dans toute l'étendue de la circonscription du Dépôt d'Aurillac, c'est-à-dire les départements du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, 5.284 juments, dont 2.837 pour le Cantal.

Il ressort de cette étude que l'avenir de ces diverses productions se présente sous des aspects très différents, bien que dans son ensemble l'industrie hippique se trouve gravement menacée par la motorisation.

Le demi-sang a été très fortement touché en Auvergne. Les débouchés qui lui sont offerts sont de plus en plus restreints et aussi le prix des poulains de sang est bien trop inférieur, si on le compare aux prix des poulains de trait. Le Dépôt de remonte d'Aurillac achetait une bonne partie de la production, aujourd'hui il est supprimé. Les Commissions d'Achat, les divers acquéreurs recherchent surtout des chevaux de 4 ans et plus, et dressés, on n'en trouve plus de cet âge, sauf quelques exceptions. De rares éleveurs seulement pourront résister, s'ils peuvent arriver à avoir de bons chevaux, réussis et préparés pour les concours.

Le cheval de selle disparaît, on doit le regretter. N'est-ce pas la pratique et l'amour de l'équitation qui seraient capables pourtant de rendre à la jeunesse la confiance en soi et le goût du risque ?...

Le cheval type cob, fils de Normands ou Vendéens, pourra trouver une petite place comme cheval de voiture, tant que l'auto ne sera pas à la portée de tout le monde, d'autant plus que les bonnes routes n'arrivent pas dans toutes les fermes.

Le cheval de trait, né en Auvergne, n'est pas trop lourd, il est rustique, il se vend bien. Il trouvera encore place pendant des années pour aller dans le Midi, chez les vignerons, comme cheval de culture. Il devra aussi pourvoir aux besoins locaux dans un pays montagneux comme l'Auvergne et il tirera encore longtemps le râteau et la faucheuse, d'autant plus que les agriculteurs de ce pays, quelque peu routiniers peut-être, ne sont pas toujours très riches et n'ont pas les moyens de tout mécaniser.

Le mulet, comme nous l'avons déjà dit, sera certainement le dernier touché par la motorisation. Il parcourra, pendant de longues années encore, les rudes pistes rocailleuses et difficiles de nombreuses contrées montagneuses, servant de moyen de transport économique. Le commerce des muletons a devant lui un avenir très encourageant; les demandes sont très nombreuses sur le marché et, à cause de la pénurie de ces animaux, causée par la guerre, la production ne sera pas excédentaire, pendant un certain temps tout au moins. Mais plus encore que pour le cheval, la production du mulet sera influencée par la politique douanière et coloniale.

Il est, je crois, et je parle pour l'ensemble de ces productions, une chose très importante, c'est qu'il faut s'attacher dès maintenant à produire des animaux de qualité, d'un rendement et d'une utilisation sûrs et durables qui seront les seuls à être demandés.

Conclusion

De notre étude sur l'élevage du cheval et du mulet en Auvergne, il se dégage :

1°) Que l'Auvergne renferme des pâturages exceptionnels pour produire une race de chevaux de sang solide et rustique.

2°) Que l'élevage en liberté est tout indiqué en Auvergne et dans le Cantal en particulier, et cela pour deux raisons. C'est que les pâturages sont nombreux et que les poulains et les chevaux qui y sont élevés en liberté sont les meilleurs ; ils se tarent moins, dépensent peu et partant sont d'un rapport des plus fructueux.

3°) Que c'est le reproducteur anglo-arabe qui a le mieux contribué à l'amélioration des chevaux de demi-sang d'Auvergne.

4°) Que cette reproduction du cheval de selle, après avoir été très en honneur, tend à disparaître et qu'elle ne sera pratiquée à l'avenir que par un très petit nombre d'éleveurs fanatiques du turf et des concours hippiques.

5°) Que l'élevage du cheval de trait ne se fait pas complètement en Auvergne, puisque la plupart des poulains disparaissent au sevrage. Cependant un très grand nombre de ces animaux utilisés dans le pays sont nés et ont été élevés en Auvergne. Sur place, on utilise surtout les femelles pour les travaux des champs et la reproduction.

6°) Que beaucoup d'agriculteurs font naître également des mules et des mulets vendus à six mois pour être élevés ailleurs, mais que l'Armée retrouvera peut-être un jour, malgré la motorisation. Cette dernière guerre nous a montré que le mulet avait dû être employé de toute nécessité, en Tunisie, en Italie et même dans les Vosges.

Vu : *Le Directeur de l'École Vétérinaire,*
Rapporteur,
PONS.

Vu : *Le Président de la Thèse:*
CLERMONT

Vu : *Le Doyen,*
Pour le Doyen :
Le Professeur délégué,
LEFEBVRE.

Vu et Permis d'imprimer
Toulouse, le 29 Novembre 1947.

Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université,
DOTTIN.

BIBLIOGRAPHIE

AUDIGIER : *Etude sur la race des chevaux d'Auvergne.*
» *Quelques coutumes et traditions de la Haute-Auvergne.*

BASSERRE (M) : *Le Cantal :* économie agricole et pastorale.

BAYLAC (J.-P.) : *L'Elevage du cheval dans le Cantal* (« Cantal Agricole » du 1-12-1913).

DECHAMBRE : *Traité de zootechnie :* les équidés.

DOUBLE (du) : *Le Cantal et la production chevaline* (« Vie Agricole et Rurale » du 3-1-1932).

GARNIER (H) : *Le Cheval d'Auvergne :* les Courses d'Aurillac.

LADRAT (J) : *L'organisation de l'élevage en France* (thèse 1934).

LINON (G) et
de CHOIN du DOUBLE (P) : *L'organisation des Haras en Auvergne aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Revue de la Hte-Auvergne — Janvier-Mars 1934).

MAURCUZEA : *L'anglo-arabe, cheval de selle* (thèse 1936).

PONS (P) et
LADRAT (J) : *Cours Magistral de Zootechnie* 1946-47.

RICHARD (du CANTAL) : *Etude du cheval de service et de guerre.*

SAUSSEAU (L) : *L'âne — Les chevaux mulassiers et la mule du Poitou.*

SPINDLER (A) : *Le cheval à l'époque du moteur* (1933).

« *L'Eperon* » Novembre-Décembre 1946 :
articles de M. Jean de CHEVIGNY,
de M. Max SICARD.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Généralités sur l'élevage en Auvergne 13

L'Auvergne, terre de riches pâturages..... 15

Les principaux centres de la production chevaline et mulassière.. 16

CHAPITRE PREMIER

Le cheval de sang : demi-sang d'Auvergne

1°) Formation du cheval de demi-sang :

a) L'ancien type indigène..... 19

b) Intervention des Haras 21

c) Le demi-sang d'Auvergne il y a 50 ans 24

2°) État actuel de cet élevage 27

3°) Les encouragements. L'avenir du demi-sang d'Auvergne 31

CHAPITRE II

Le cheval de trait..... 37

CHAPITRE III

Le mulet..... 45

CHAPITRE IV

Orientation et avenir de ces productions..... 51

CONCLUSION 55

BIBLIOGRAPHIE..... 57